

Commune d'AMFROIPRET

ÉTUDE POUR L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE



S . C . P. **DEBROUX & DELVAUX** bureau d'études paysagistes - 5, rue du bois 59990 SEBOURG - Tél : 27 26.53.69 - Fax : 27.26.56.24

J.M. SIMON architecte D.P.L.G. rue du Maréchal Joffre 59530 LE QUESNOY - Tél : 27.49.00.30 - Fax : 27.49.04.79

avril 94

SOMMAIRE

I	Situation géographique	page 02
II	Le site du village	page 04
III	Un constat pour une démarche paysagère	page 05
IV	Proposition des différentes interventions	
	1. Le rôle de la haie	page 06
	2. La valorisation du bâti	page 10
	3. Le projet de la zone de détente	page 12
V	Projet d'aménagement de la zone de détente : les étangs	page 13

I Situation géographique



Le bocage



Des vallées alluviales humides : Le ruisseau des Bultiaux

Limitrophe de la forêt de Mormal, Amfroipret est une commune qui offre une typologie paysagère variée malgré son territoire peu étendu (154 hectares).

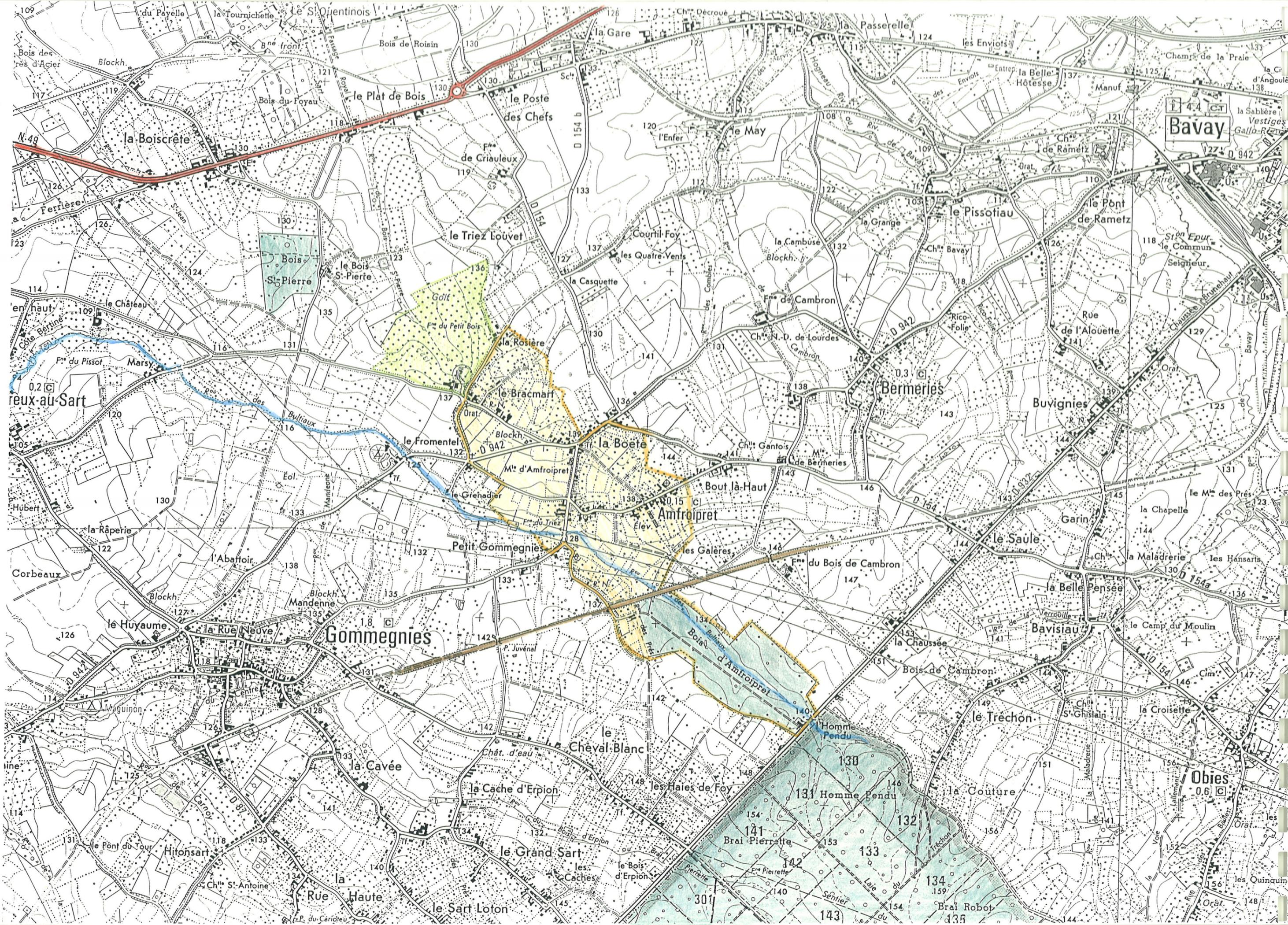
- Le trait dominant est le **bocage** qui borde la forêt de Mormal et qui se prolonge dans les petites vallées des rivières affluantes de l' Escaut (Rhonelle, Aunelle, Honnelles, Hogneau). Le bocage résulte de cette proximité forestière et de la présence de sols humides.
- Le ruisseau des Bultiaux traverse le village, en provenance de la forêt de Mormal, véritable château d'eau du Hainaut. Il rejoint l'Aunelle à Wargnies-le-Petit, après un parcours de 7 kilomètres. Il donne à Amfroipret les paysages particuliers **des vallées alluviales humides**.
- Le Bois d'Amfroipret, qui prolonge la forêt de Mormal, s'étend sur 30 hectares du territoire communal. Il était plus étendu jusqu'au XVIIème siècle, et couvrait alors une centaine d'hectares à Gommegnies (les Haies de Foy) et plus de deux cents hectares à Bermeries et Obies (le Bois de Cambron). De même, à l'Ouest, en bordure immédiate d'Amfroipret, le Bois Saint-Pierre couvrait plusieurs centaines d'hectares vers la Boiscrête et le plat-de-Bois. autrefois "village clairière", et malgré ces défrichements importants datant du XVIIIème siècle, la commune a gardé **une ambiance forestière**, confortée par le bocage.

Les évolutions récentes ont marqué la traversée du territoire par des infrastructures:

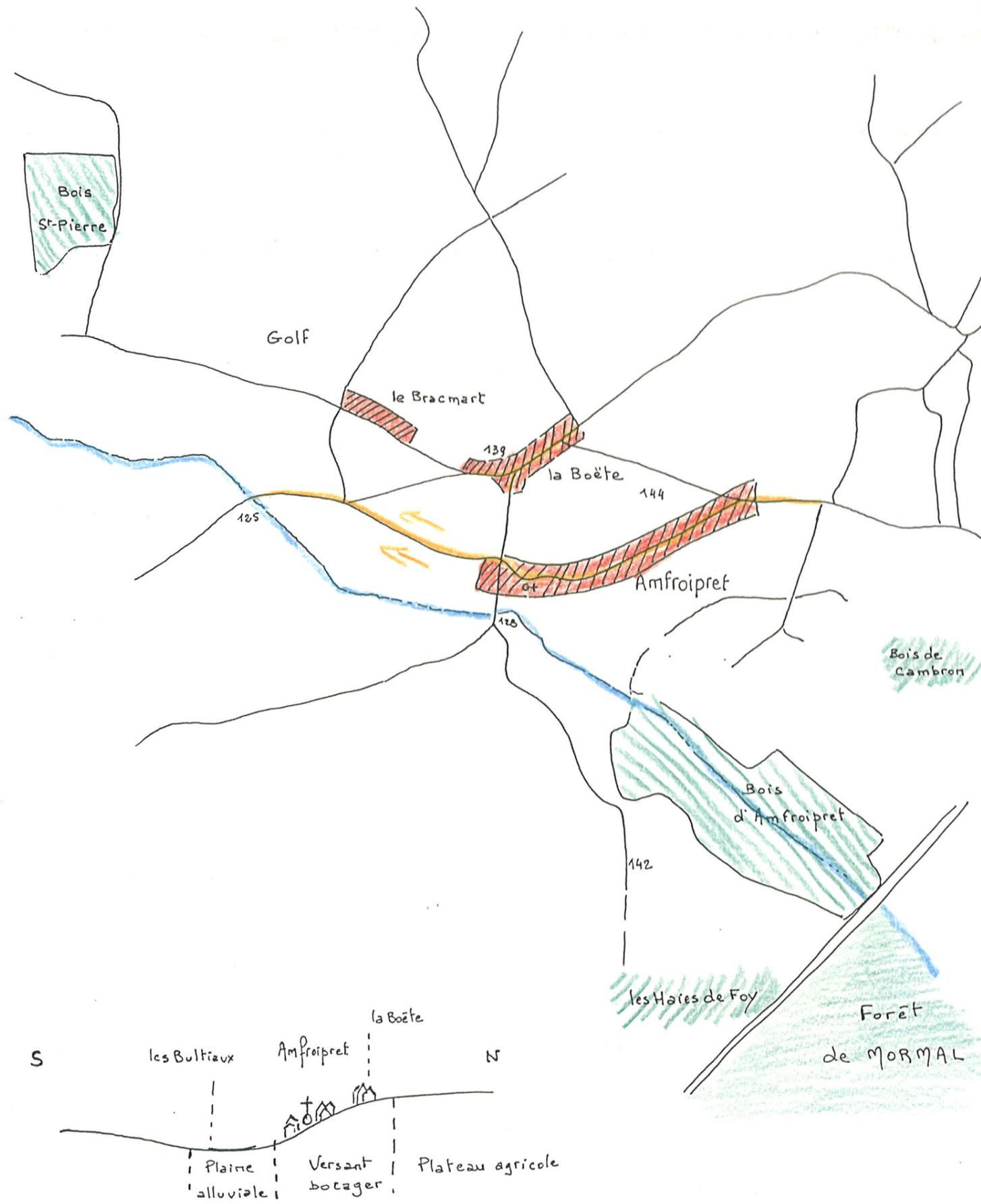
- la voie ferrée Le Quesnoy-Bavay aujourd'hui désaffectée ;
- les lignes électriques haute-tension provenant de la centrale de Pont-sur-Sambre.

On note également, à moins de deux kilomètres du village, la voie express Valenciennes-Maubeuge, avec en particulier l'échangeur du plat-de-Bois, auquel Amfroipret est relié par la D. 154.

Enfin, l'agriculture orienté en totalité vers l'élevage laitier depuis le milieu du XIXème siècle, explique la dominance des herbages, quoique aujourd'hui en recul du fait du retour des cultures, et aussi de leur nouvelle vocation ludique (Golf de Mormal).



II Le site du village



Le site d'Amfroipret s'appuie sur le versant de la rive droite de la petite vallée du ruisseau des Bultiaux. Ce versant bénéficie d'une exposition au sud et possède une déclivité d'une vingtaine de mètres en moyenne (125 m -> 144 m). L'axe principale d'Amfroipret est ainsi parallèle au ruisseau à mi-pente du versant.

Les hameaux sont situés sur le plateau : le Bracmart, la Boète. C'est au passage sur le ruisseau des Bultiaux que l'axe secondaire d'Amfroipret démarre, en remontant vers le plateau.

On retrouve sur le site plus précisément les composantes du paysage :

- une petite vallée alluviale,
- un versant où le village se mêle au bocage,
- le plateau agricole où le bocage est moins dense.

Aux extrémités, le milieu forestier est présent :

- à l'Est le Bois d'Amfroipret,
- à l'Ouest, le Bois Saint-Pierre (et le golf).

III Un constat pour une démarche paysagère



La Haie



L'eau

Le site particulier d'Amfroipret possède une variété paysagère rythmée par la présence du bocage où se fond l'habitat, d'un plateau cultivé, et d'une vallée humide qui conserve en amont sa couverture forestière (le Bois d'Amfroipret).

Le choix d'un aménagement paysager se doit de respecter les composantes majeures en apportant les moyens de conforter les points forts et de corriger les évolutions qui ont pu perturber l'équilibre entre l'habitat et le bocage.

- **La haie**, élément structurant du paysage bocager du coteau, peut être reprise comme axe privilégié dans le projet d'aménagement. Il convient d'éviter de reproduire ici les aménagements urbains trop stéréotypés, mais de réutiliser la haie afin de restaurer l'aspect bocager de certains secteurs du village (liaison avec les hameaux, la place à créer, le "village-rue").
- **L'eau**, dont la redécouverte à partir du village soulignera visuellement un atout évident qui pourrait être le support de développement : création d'un étang, aménagements touristiques, camping, et choix éventuel d'un système d'épuration biologique.



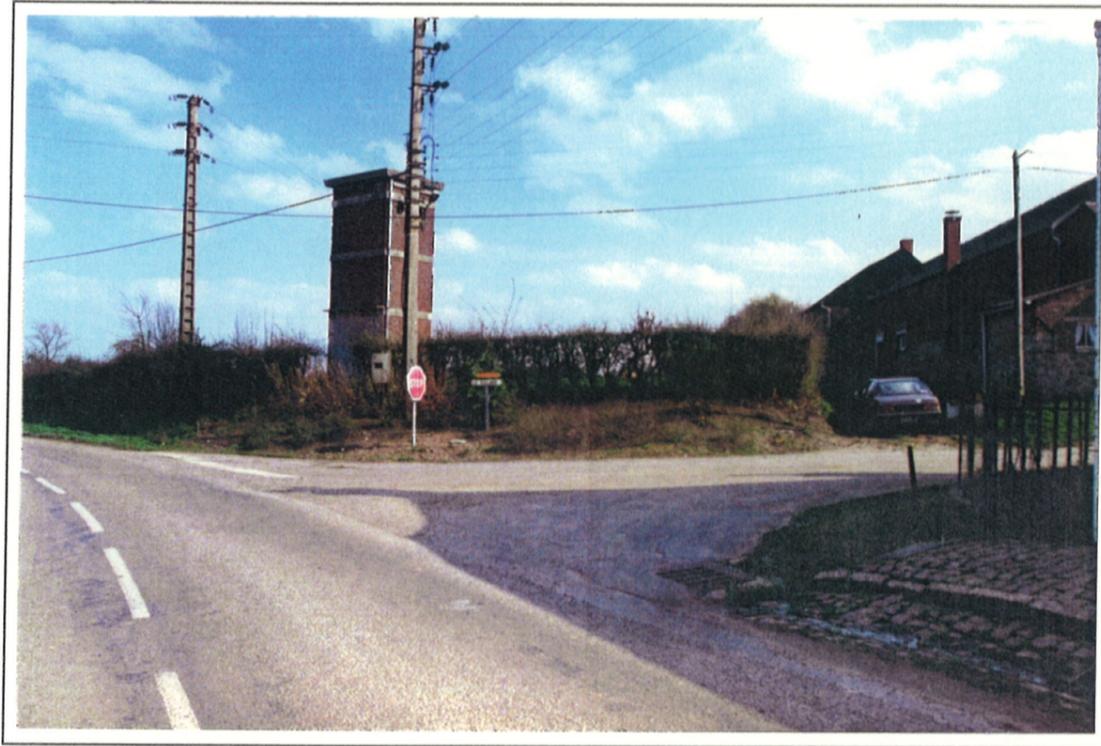
6

IV Proposition des différentes interventions

1. Le rôle de la haie

Les aménagements ponctuels peuvent refléter une cohésion dans le respect des composantes et de la structure du bocage. Chaque entrée du village peut être soulignée par une petite haie qui se fait l'écho de la trame paysagère dominante. Plusieurs sites peuvent ainsi être concernés :

L'entrée (A) : près du transformateur électrique, en provenance de la D942.



L'entrée (B) : en provenance de Bermeries.





LE BRACMART

Rue du Bracmart

Route du Quetsnoy D. 942
Rue de Cambrai à Bouvy

MAIRIE
ECOLE

Rue Lion CARLIER

Oratoire

calvaire

Chemin rural n°1 dit des Grandes CARRIÈRES

Réserve
Camping

Epuration
naturelle

Chemin de la Rosière

IV Proposition des différentes interventions

1. Le rôle de la haie

L'accompagnement végétal de l'oratoire et du calvaire peut être réalisé selon le même principe, sachant qu'ils marquent également une entrée du village et que le bocage est moins présent sur cette partie du plateau.

L'oratoire : en provenance de Preux au Sart.



Le Calvaire : en provenance de Gommegnies.



LA BOËTE

cimetière

Rue de l'Eglise

Chemin de la Galère

LE CENTRE
DU
VILLAGE

Gîte
Rural

Ruisseau
des
Bultieux

MAIRIE
ECOLE

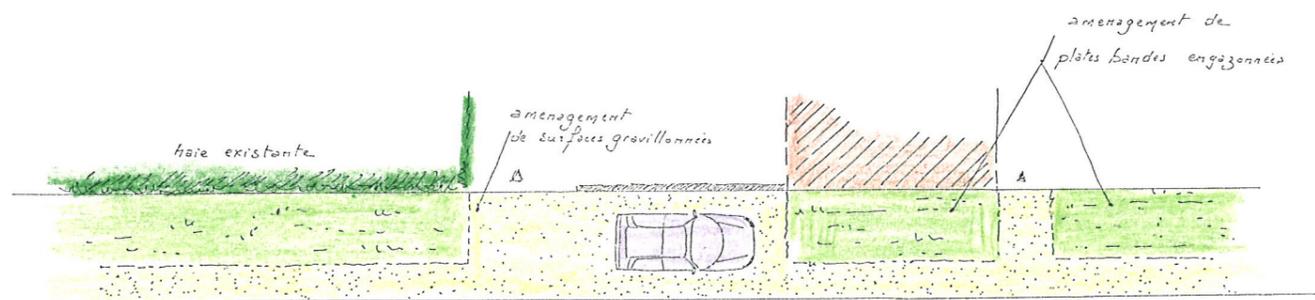
Rue
Yvon
CARLIER



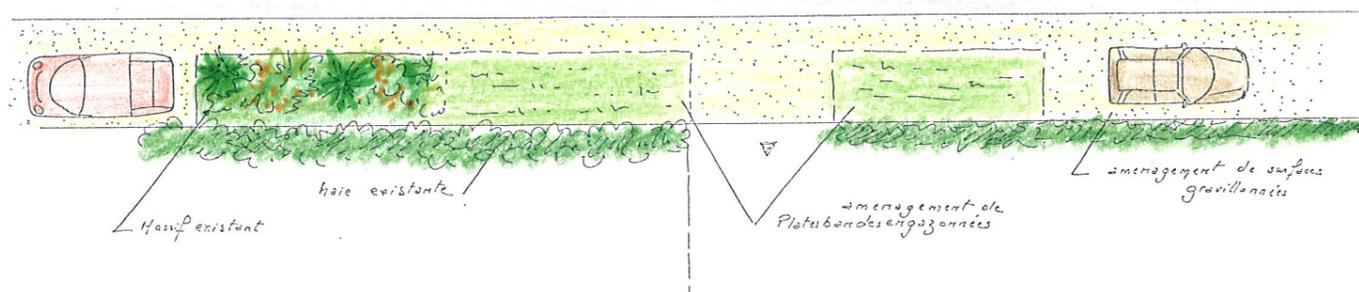
IV. Proposition des différentes interventions

1. Le rôle de la haie

La rue principale : une grande partie des accotements de la rue de l'église étant très large, il est possible d'y aménager des plates bandes engazonnées tout en maintenant des surfaces gravillonnées pour les accès aux habitations, le stationnement des voitures et le dégagement des piétons le long de la voirie.



Rue de l'Eglise



LA BOËTE

Cimetière

MAIRIE
ECOLE

Rue Non Carliès

Rue de l'Eglise

Chemin de la Gabelle

LE CENTRE
DU
VILLAGE

Gite
Rural

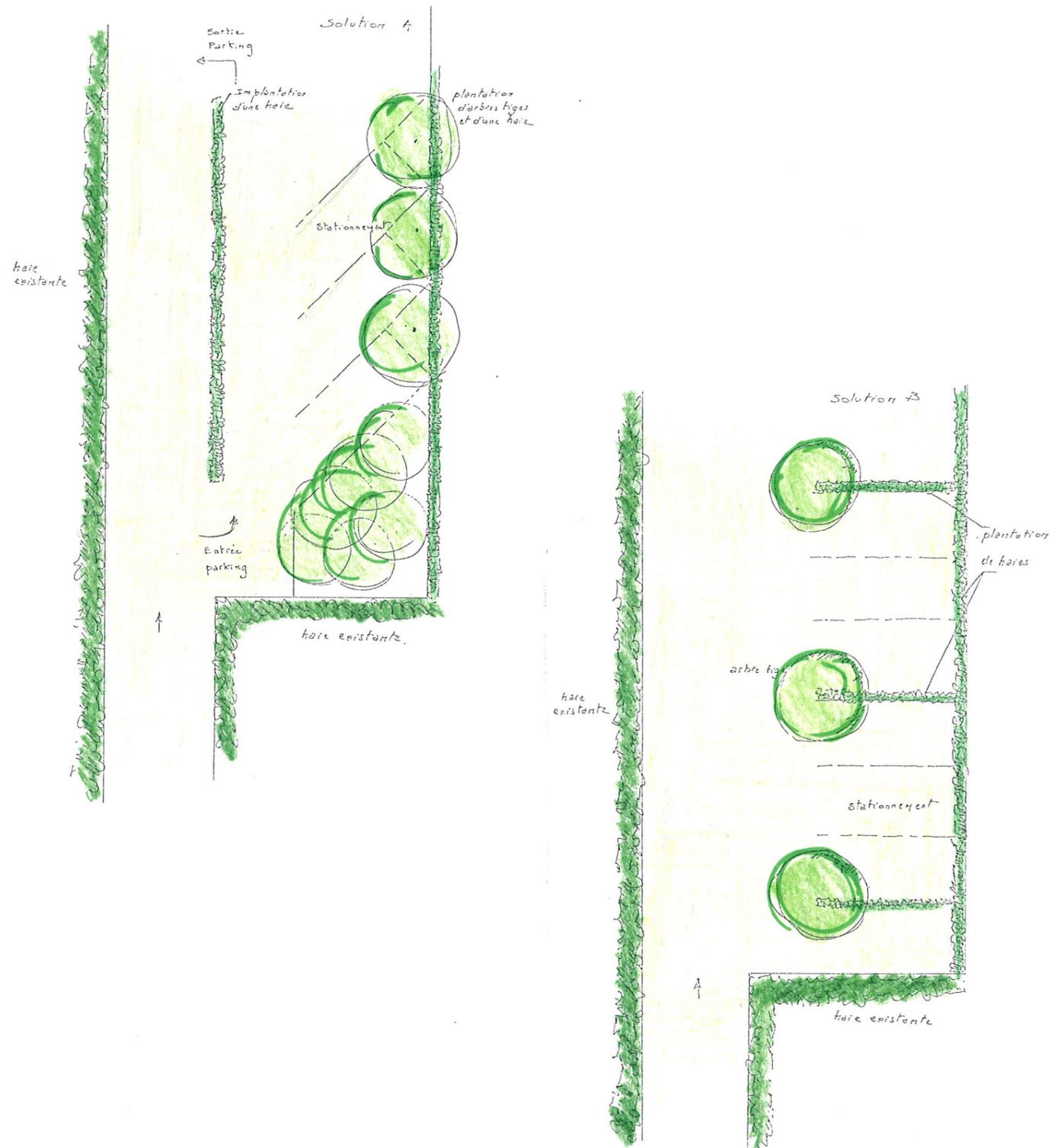
Ruisseau
des
Bultiaux



IV Proposition des différentes interventions

1. Le rôle de la haie

L'accès au cimetière peut bénéficier d'un apport végétal qui équilibrera cet espace trop dénudé par rapport au contexte qui l'entourne : implantation d'une haie limitative et de petites haies séparatives.





IV. Proposition des différentes interventions

1. Le rôle de la haie

Le chemin des Galères est aussi bordé de haies. Accessible sur une petite partie, il serait souhaitable de l'ouvrir à la promenade sur toute sa longueur (installation de tourniquets).



du chemin des galères, vue sur le village

IV Proposition des différentes interventions

1. Le rôle de la haie

Afin de permettre le maintien des haies (de charmilles) qui particularisent spécialement Amfroipret, il serait souhaitable d'envisager leur classement sur l'ensemble de la commune.

Ce classement aurait pour but la sauvegarde du bocage qui joue un rôle important :

- son effet brise-vent : pour des cultures fragiles permet parfois une augmentation de 20 % de la production selon les études de la recherche agronomique ; pour les vergers évite les troubles de la pollinisation, limite l'effet de chablis sur les parcelles boisées, participe à une régulation climatique.
- Assure une régulation des eaux : ralentit l'assèchement de terres peu couvertes, assure un bon drainage du sous-sol, écrête les crues et maintient un meilleur débit en été.
- Maintient les sols, évite l'érosion.
- Protège le bétail des intempéries, de la chaleur.
- Limite la propagation de maladies donc économie de produits phytosanitaires.
- Maintient un équilibre biologique, avec des prédateurs pour les ravageurs des cultures, abrite des insectes pollinisateurs.
- Assure un équilibre nécessaire pour les cultures biologiques, et est favorable à certaines formes d'élevage (apiculture).
- Constitue un atout pour le développement d'activités de loisir et de tourisme (partie intégrante d'une nouvelle économie rurale dans des pays de bocage).
- Maintient l'intérêt cynégétique (lapins, lièvres, perdrix, ...).
- Peut procurer un revenu par l'exploitation du bois de chauffe à condition d'être bien conduite.



L'élaboration d'un cahier des charges mis à disposition de la population permettrait d'informer et de conseiller : sur les différentes méthodes d'entretien des haies, comment composer les haies, où les placer, quelles espèces et essences planter.

IV Proposition des différentes interventions

2. La valorisation du bâti

Amfroipret possède toutes les caractéristiques d'un village-rue organisé le long de la rue de l'église. La conception d'une véritable place peut s'envisager à proximité de l'église.

Cette place serait refermée à l'Est avec du bâti pouvant recevoir la nouvelle mairie et ou quelques logements. Quelques haies structureraient la place qui recevrait quatre arbres tiges rappelant les quatre points cardinaux.

Un accès piétonnier peut être envisagé vers le ruisseau des Bultiaux, la zone de détente et, delà, vers la forêt.

